

# Feu vert au rachat sous condition de La Compagnie du Lit par le groupe Finadorm

Publié le 04 août 2022

---

L'Autorité de la concurrence autorise, sous condition, le rachat de la Compagnie du Lit par le groupe Finadorm.

Le 3 janvier 2022, le groupe Finadorm (France Literie) a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle exclusif du groupe CDL (La Compagnie du Lit).

Pour répondre au risque de concurrence identifié sur la zone de Cherbourg-Octeville, Finadorm s'est engagé à céder un fonds de commerce ou à résilier un contrat de concession de licence de marque.

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 5 AOÛT 2022**

L'Autorité de la concurrence autorise, sous condition, le rachat de la Compagnie du Lit par le groupe Finadorm.

[Lire le communiqué](#)